



L'ESTONIE : UN PAYS INNOVANT, EN QUÊTE DE MESURES DE RÉASSURANCE SUITE À L'OFFENSIVE RUSSE EN UKRAINE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Pays baltes à Tallinn en Estonie

22 au 25 mars 2022

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Pays baltes, conduite par son président, M. Olivier HENNO, et du président délégué pour la Lettonie, M. Édouard COURTIAL, s'est rendue en Estonie du 22 au 25 mars 2022.

Dans un contexte marqué par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022, également jour de la fête nationale estonienne, cette visite a été perçue comme le témoignage de la solidarité française vis-à-vis de l'Estonie, pays frontalier de la Russie (sur 294 kilomètres). En effet, dans une situation de grande fragilité compte tenu de leur localisation géographique, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie ont exprimé leur inquiétude concernant leur sécurité, la Russie étant perçue par les autorités des trois pays baltes comme une menace. S'y ajoutent pour l'Estonie les difficultés liées à la présence d'une importante minorité russophone sur son territoire (plus de 25 % de la population estonienne), les interdépendances économiques fortes avec la Russie, et les actions de communication stratégiques de Moscou via ses médias, en particulier à l'Est de l'Estonie.

Au *Riigikogu*, parlement estonien mono-caméral¹, la délégation sénatoriale s'est entretenue avec M. Een EESMAA, président M. Leo KUNNAS vice-président, de la commission de la défense nationale ; avec MM. Marko MIHKELSON et Indrek SAAR président et vice-président de la commission des affaires étrangères, et avec M. Siim KALLAS, président de la commission des affaires européennes. La délégation a également échangé avec plusieurs membres

du groupe d'amitié Estonie-France, dont sa présidente, Mme Hele EVERAUS.



M. Raivo Tamm, Mme Hele Everaus et MM. Olivier Henno et Aivar Soerd

I.- Une sécurité fondée sur l'Alliance atlantique, qui n'exclut pas le renforcement de l'Europe de la Défense

Le déclenchement de la guerre en Ukraine conforte l'Estonie dans sa perception d'une Russie constituant une menace pour sa sécurité.

À cet égard, les parlementaires estoniens, avec lesquels la délégation sénatoriale s'est entretenue, ont rappelé que cette invasion s'inscrit dans un continuum de montée des

¹ Le Parlement estonien est composé de 101 députés, élus au scrutin direct pour 4 ans, à la représentation proportionnelle.

tensions, depuis l'attaque de la Russie contre la Géorgie en août 2008, voire depuis la guerre de Tchétchénie au début des années 2000. Si l'invasion de l'Ukraine a suscité une très forte indignation, elle ne constitue pas une source d'étonnement pour les parlementaires estoniens, qui plaident d'ailleurs pour une attitude très ferme à l'égard de Moscou et son isolement maximal sur la scène internationale.

Membre de l'Alliance Atlantique depuis 2004, l'Estonie fonde sa sécurité principalement sur l'OTAN. Suite au Sommet de Varsovie en 2016, les chefs d'État et de gouvernement des Alliés ont décidé de rehausser la présence avancée de l'Alliance Atlantique dans sa partie orientale, en réponse à la hausse de l'instabilité et de l'insécurité à la périphérie de son territoire.

Effective depuis 2017, cette présence avancée renforcée rehaussée comprend des forces multinationales mises à disposition par des pays-cadres et d'autres alliés contributeurs, sur une base volontaire et par rotation. Près de 2 000 soldats sont déployés en Estonie, sur la base militaire de Tapa, que la délégation a pu visiter au cours de son déplacement. 350 Français y sont déployés, aux côtés de 200 militaires Danois, et environ 1 500 Britanniques.



Carte de la présence avancée rehaussée des pays membres de l'OTAN dans les pays-baltes

Ces groupements tactiques de niveau bataillon déployés en Estonie, démontrent la solidarité et la détermination de l'Alliance à fournir une réponse immédiate en cas d'agression. Les programmes d'exercices menés dans le cadre de la présence avancée permettent aux forces des Alliés de s'entraîner ensemble, accroissant ainsi la disponibilité opérationnelle et l'interopérabilité entre les forces armées.

Ces activités renforcent également l'Alliance sur le plan politique en favorisant les liens bilatéraux entre les Alliés et une meilleure compréhension des actions hybrides qui visent les troupes de l'OTAN depuis leurs premiers déploiements.



MM. Een Eesma, Président de la commission de la Défense nationale du Riigikogu, et Olivier Henno

Les actions hybrides sont particulièrement prises au sérieux par l'Estonie, premier pays à avoir été victime d'une cyberattaque massive touchant des institutions publiques et privées en 2007. À cet égard, la reconnaissance du cyberspace comme terrain d'opérations sur lequel l'OTAN doit se défendre au même titre que sur le plan aérien, terrestre ou maritime est vue comme un résultat important du sommet de Varsovie. Le Centre d'excellence de cyberdéfense de l'OTAN à Tallinn, que la délégation a pu visiter, exerce différentes missions : recherche appliquée, entraînement et exercices afin d'élaborer notamment des normes communes de réaction pour se préparer face à d'éventuelles attaques contre des cibles stratégiques et vitales.

Le centre compte aujourd'hui dix-huit pays participants, contre seulement sept lors de sa mise en place en 2008. À cet égard, le directeur du centre a remercié la France de sa participation – très appréciée – depuis 2013, par le détachement deux personnels.



MM. Olivier Henno et Édouard Courtial au centre d'Excellence de cyberdéfense de l'OTAN à Tallinn

Si l'Estonie compte sur l'OTAN pour assurer sa sécurité, elle n'est toutefois pas opposée à l'approfondissement de l'Europe de la Défense, à laquelle elle a fait le choix de contribuer, notamment en participant à l'Initiative européenne d'intervention depuis son lancement en 2018. Les parlementaires estoniens ont insisté sur la nécessité pour les États membres de mobiliser des financements suffisants pour renforcer leurs capacités militaires. À cet égard, ils ont rappelé que l'Estonie, qui consacre déjà 2,3 % de son PIB à la défense, portera cet effort à 2,44 % dès 2023. Cette décision a été prise à l'unanimité des partis politiques représentés au *Riigikogu*. Néanmoins, ils ont souligné que la nouvelle architecture sécuritaire de l'Union européenne, approuvée lors du Sommet de Versailles des 10 et 11 mars 2022 avec la Boussole Stratégique, devait être complémentaire de l'Alliance atlantique, tout en évitant les doublons entre la défense européenne et l'organisation.



Réunion de travail de la délégation avec M. Sim Kallas, MM. Raimond Kaljulaid et Tarmo Kruusimäe

La délégation sénatoriale et les députés estoniens ont également échangé sur la nécessité de renforcer la souveraineté et l'autonomie énergétique de l'Union européenne (UE). À cet égard, ils se sont entendus sur l'importance de réduire la dépendance des pays membres de l'UE vis-à-vis du gaz russe, sans abandonner les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'accroissement de la part des énergies renouvelables dans le mix-énergétique. Le gouvernement estonien doit d'ailleurs présenter prochainement les conclusions du groupe de travail qu'il a constitué en 2021 concernant le recours à l'énergie nucléaire et la construction de centrales nucléaires de nouvelle génération. Toutefois, les sénateurs français comme les parlementaires estoniens sont convenus que la définition du mix-énergétique est une question délicate au sein de l'Union tant elle dépend du degré variable de dépendance de chaque pays vis-à-vis du gaz et du pétrole russes, mais aussi de la capacité des États membres à susciter l'adhésion de leur opinion publique sur les politiques énergétiques envisagées.

II.- Un pays à la pointe de l'administration électronique

À Tallinn, la délégation a visité le « *showroom e Estonia* », qui présente le développement du numérique en Estonie. Lors du rétablissement de l'indépendance de l'Estonie en 1991, le pays disposant de peu de moyens et de ressources et recherchant un maximum d'efficacité dans les procédures administratives s'est tourné rapidement vers la dématérialisation.

3



Visite du e-Estonia briefing center

Ainsi, l'*ID-card*, carte d'identité détenue par chaque citoyen qui se voit attribuer un code personnel à l'instar du numéro de sécurité sociale français, a été introduite en 2002. Elle ne contient pas de données sensibles mais est une clé permettant d'accéder aux données et services en ligne. Depuis lors, le nombre de services accessibles en ligne grâce à l'*ID-card* pour le citoyen s'est considérablement accru.

Aujourd'hui, cette carte d'identité permet de voyager dans l'UE et dans l'espace Schengen, de signer électroniquement des documents, d'accéder à tous les services administratifs en ligne, de voter électroniquement, d'accéder aux prestations de santé et d'obtenir la délivrance de médicaments grâce à la dématérialisation des ordonnances ; elle fait aussi office de permis de conduire ou encore de carte de transport public. Le citoyen peut effectuer toutes ses démarches en ligne, à l'exception des mariages et des divorces pour des raisons juridiques.

Le service *Mobile-ID*, introduit en 2007, permet d'insérer une puce cryptée dans son téléphone portable pour, en tout lieu, accéder aux services sécurisés et personnalisés en ligne et signer électroniquement tout document.

Ainsi, 98 % des déclarations de revenus sont aujourd'hui effectuées en ligne en Estonie, nécessitant en moyenne environ trois minutes. L'Estonie se félicite par ailleurs d'avoir accru le taux de participation des jeunes aux élections grâce au vote électronique.

En outre, l'Estonie a créé en 2014 l'**e-résidence**, identité numérique approuvée par l'État qui garantit toutefois une indépendance géographique. Elle permet d'obtenir une signature numérique, d'accéder à des services bancaires et de créer à distance une entreprise en Estonie. Ainsi, il est possible, depuis l'extérieur de l'Union européenne, de créer une entreprise ayant son siège en Estonie et d'accéder par ce biais non seulement au marché estonien mais aussi à l'ensemble du marché européen. Jusqu'à présent, 89 000 personnes venant de 132 pays différents ont demandé la résidence numérique en Estonie.

Globalement, l'administration électronique représente pour le budget de l'État une économie estimée à 2 % du PIB par an.

S'agissant de la dématérialisation de la procédure législative, le Sénat est doté des mêmes outils que le parlement estonien : système dématérialisé d'élaboration de la norme, ordre du jour et dossiers législatifs en ligne...

*

La délégation sénatoriale et les députés estoniens ont souligné l'importance de la coopération entre la France et l'Estonie. Ils se sont félicités des bonnes relations bilatérales, et de la croissance significative des échanges commerciaux entre les deux pays en un an : ces échanges ont atteint 732 millions d'euros en 2021, contre 574 millions d'euros en 2020, soit une hausse de 27,5 %. Néanmoins, la France n'est que le 13^e partenaire commercial de l'Estonie. À l'occasion d'un échange avec le Ministre estonien de l'entrepreneuriat et des nouvelles technologies, M. Andres Sütt, la délégation a affirmé son souhait de renforcer la coopération économique entre les entreprises françaises et estoniennes.

Composition de la délégation



M. Olivier HENNO
Président du groupe d'amitié
Sénateur du Nord
(UC)



M. Édouard COURTIAL
Président délégué pour la Lettonie
Sénateur de l'Oise
(Les Républicains)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_616.html